Envoyé en préfecture le 11/07/2026
Reçu en préfecture le 11/07/2026
Publié le
ID : 037-213701543-20260709-037154065_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
Mardi 30 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :
27
Présents :
20
Représentés :
7

Mme Béatrice TILLIER a été désignée Secrétaire de Séance

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à l'espace Jean GUERAUD, en séance publique, sous la présidence de Mme Sylvie GINER, Maire.

Étaient présents :
Mme Sylvie GINER, Mme Nancy TEXIER, Mme Béatrice TILLIER, M. Martin GUIMARD, Mme Adeline AVELINE-ROULLAND, M. Ivan RABOUIN, Mme Chantal SAUVIN, M. Bernard FEMIAK, M. Hubert GIBLET, Mme Patricia BIETH, Mme Odette PERRIN, M. Christophe HOLUIGUE, M. Anthony GIRAULT, Mme Sandra LEVIEUGE, Mme Nathia PENNETIER, M. Cédric MELAY, Mme Hélène TANCHOUX, M. Vivien DUPUET, Mme Océane GENEST-CHARBONNEL, M. Jérémy ARCHAMBAULT.

Étaient absents représentés :
M. Éric RIVAL a donné pouvoir à M. Martin GUIMARD
M. Gérard BENARD a donné pouvoir à M. Ivan RABOUIN
Mme Frédérique SCHULLER a donné pouvoir à Mme Sylvie GINER
M. Laurent DUPONT a donné pouvoir à Mme Océane GENEST-CHARBONNEL
Mme Céline TOURNEMICHE a donné pouvoir à M. Christophe HOLUIGUE
Mme Ludivine FREVILLE a donné pouvoir à M. Vivien DUPUET
M. Nicolas CIROTTE a donné pouvoir à Mme Nancy TEXIER

Absents non représentés :

DELIBERATION : n°037 154 065 - 2026 – 4.1
RESSOURCES HUMAINES : Modification du tableau des effectifs suite à avancements de grade

EXPOSE DES MOTIFS– *Annexe 7*
Suite à la mise en place des lignes directrice de gestion et des critères pour l'avancement de grade des agents, 2 agents peuvent prétendre à un avancement de grade.
Il convient donc de créer les postes en conséquence, à savoir :

- 01 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe, à temps complet (service comptabilité)
- 01 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe, à temps non complet (service enfance)

DELIBERATION :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 3-1,
Vu le dernier tableau des effectifs de la collectivité ;
Vu le rapport présenté,
Considérant les lignes directrices de gestion établie par la commune,
Considérant que 2 agents peuvent prétendre à un avancement de grade, et qu'il convient de créer les postes en conséquence,
Vu les votes : POUR : 27, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

Article 1 : la création de :
- 01 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe, à temps complet, au 1er/08/2026
- 01 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe, à temps non complet (29,08/35), au 01/09/2026

Article 2 : De modifier en conséquence le tableau des effectifs.

Article 3 : De préciser que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Pour extrait certifié conforme,
MONTBAZON, le 9 juillet 2026

Le Maire,
Sylvie GINER

Signé électroniquement par : Sylvie GINER
Date de signature : 11/07/2026
Qualité : Montbazon - Maire

La Secrétaire de séance,
Béatrice TILLIER

Signé électroniquement par : Béatrice TILLIER
Date de signature : 10/07/2026
Qualité : Montbazon - 3eme Adjoint